



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

GAME Groupement d'adduction d'eau Le
Mouret et environs
Monsieur Norbert WAEBER
p.a. M. Norbert WAEBER
Route de la Voos 51
1724 Le Mouret

Service de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW



STS 0161

Laboratoire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 00, F +41 26 305 80 09
www.fr.ch/saav

Courriel: saav-cc@fr.ch

Givisiez, le 09 juillet 2019

RAPPORT D'ANALYSE

V 1

N° de dossier : 19-FR-27816

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / GAME Groupement d'adduction d'eau Le Mouret et environs
Prélèvement du : 25.06.2019 Effectué par : Monsieur René BAECHLER Date arrivée : 25.06.2019
Remarque :

Suite à une erreur d'identification de deux échantillons lors de leur analyse, nous ne pouvons exclure que l'échantillon 19-83566, prélevé chez M. Francis Bongard, était non-conforme (présence de 2 Enterococcus spp. / 100 ml). Pour ce motif, nous avons annulé cet échantillon et vous proposons de procéder à un nouveau prélèvement (qui sera analysé à nos frais) afin de vérifier la conformité des eaux en question.

Nous tenons à nous excuser des désagréments occasionnés par cette erreur et vous garantissons que nous mettons tout en oeuvre pour en éviter la répétition.

Conditions météo : Météo des dernières 24 heures: sec
Météo 2-5 jours avant le prélèvement: légères pluies

RÉSULTATS



N° d'échantillon : 19-83564 - Eau de boisson à la source

Secteur : 030 - Moulin à Benz
Lieu de prélèvement : 01 - STAP Moulin à Benz, puits de captage, Le Mouret

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-015	Couleur*		Incolore	
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	625 ± 13	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.06 ± 0.03	
FR-LC-M-537-037	Nitrite	mg/L	<0.05	
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/L	11 ± 0.5	
FR-LC-M-537-038	Ammonium	mg/L	<0.05	
FR-LC-M-537-039	Dureté totale	°fH	33.7 ± 1.3	
FR-LC-M-537-038	Calcium	mg/L	114 ± 4	
FR-LC-M-537-038	Magnésium	mg/L	13 ± 0.3	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	max. 100
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

N° d'échantillon : 19-83565 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - Réseau
Lieu de prélèvement : 07 - Ecole d'Essert, Essert FR

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	630 ± 13	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.1 ± 0.03	max. 1.0

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

N° d'échantillon : 19-83566 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - Réseau
Lieu de prélèvement : 17 - Francis BONGARD, Senèdes

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	623 ± 12	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.06 ± 0.03	max. 1.0

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	<10	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non évaluable	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

Echantillon non évaluable.

ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 août 2014 fixant le tarif des frais du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFSAAV, RSF 821.30.16).

Émoluments : 321.75 CHF (Montant HT)

Yves YERLY
Inspecteur cantonal de l'eau potable
et des eaux de baignade
Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.